

**Service Mutualisé de l'Enseignement Privé 1<sup>er</sup> degré  
SMEP-1D**

18 place André Malraux  
CS 10627  
07006 PRIVAS Cedex

Établissement d'exercice :

**MULTIPLICITE D'EMPLOYEURS - ANNEE CIVILE 2026**  
Directeurs/Maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**A compléter et à transmettre lorsque le total mensuel des rémunérations versées par plusieurs employeurs dépasse le plafond de la Sécurité sociale, soit : 3 925 € (brut) mensuel au 01.01.2025**

Ne concerne pas les maîtres qui partagent leur service sur deux établissements privés du département et qui sont rémunérés par la DSDEN pour ces deux établissements.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : .....

N° INSEE (sécurité sociale) : .....

Corps : Professeur des écoles  Instituteur

**Déclare sur l'honneur, percevoir à ce jour :**

Salaire moyen mensuel brut versé par la DSDEN : ..... €

Salaire moyen mensuel brut versé par un deuxième employeur : ..... €

Salaire moyen mensuel brut versé par un troisième employeur : ..... €

Raison sociale et adresse des employeurs (hors DSDEN) :

.....

Numéro URSSAF des employeurs (**MENTION OBLIGATOIRE**) :

.....

Date :

Signature :